



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : NEPHROLOGIE HEMODIALYSE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : NEPHROLOGIE HEMODIALYSE

Pôle de rattachement : pôle de Médecine B (hépatogastroentérologie - hématologie clinique - oncologie médicale - hôpital de jour médical polyvalent - neurologie - néphrologie - pneumologie- unité post-urgences)

Chef de pôle (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Docteur Firas ERASY - firas.easy@ch-bourges.fr 0248484844

Composition de l'équipe médicale : 3 PH et 1 attaché

Nombre de lits : 7 et 22 postes de dialyse (13 500 dialyse/an)

Nombre de places :

Plateau technique : Dialyse, biopsie rénale, échange plasmatique

Autres : Projet de reconstruction du service en cours

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Néphrologie-HTA, dialyses, Transplantations rénales

Pôle de rattachement : Néphrologie-Réanimation-Urgences

| |
|---|
| <p>Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Jean-Michel Halimi Composition de l'équipe médicale : 3 PUPH, 2 MCU-PH, 5 PH temps plein, 2 PH temps partiel, 2 CCA, 1 assistant hospitalier Nombre de lits : 30 (+4 lits d'hospitalisation de jour) : 19 postes d'hémodialyse (centre lourd) ; 6 postes de dialyse aiguë, échanges plasmatiques/immuno-adsorption, rhéophérèse Nombre de places Plateau technique : hémodialyse, échanges plasmatiques/immuno-adsorption, rhéophérèse Autres : Biopsie rénales, pose de cathéters de dialyse de courte et longue durée</p> |
| <p>5. Missions confiées</p> <p>Télé médecine : suivi transplantés rénaux en alternance Fonctionnement normal du service</p> |
| <p>6. Les compétences à développer</p> <p>/.</p> |
| <p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : astreinte opérationnelle - Au CHU de Tours : une garde sur place |
| <p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>service agréé - formation des internes</p> |
| <p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Service d'hospitalisation, de dialyse, échange plasmatique, biopsie rénale et pose voie centrale sous échoguidage</p> |
| <p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>OUI</p> |
| <p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Nomination possible sur poste de praticien hospitalier</p> |
| <p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins |
| <p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>OUI</p> |
| <p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Visio-conférences par télé médecine, conférences hospitalo-universitaires</p> |



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : NEPHROLOGIE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Néphrologie - Dialyse

Pôle de rattachement : Médecine à fortes consultations

Chef de service : Dr. Alexandre GANEA, alexandre.ganea@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : 4 PH, 2 assistants spécialistes, 3 postes d'interne

Nombre de lits : 10 lits d'hospitalisation, 17 postes de dialyse, 2 machines plasmaphérèse

Nombre de places : à définir

Plateau technique : échographe/cathéters et biopsies rénales sur place, plateau technique hospitalier ultra-complet et moderne

Autres :

18. Présentation du service du CHU de Tours

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Jean-Michel HALIMI, halimi@med.univ-tours.fr; 0247473746

| |
|---|
| <p>Composition de l'équipe médicale : 3 PUPH, 2 MCU-PH, 5 PH temps plein, 2 PH temps partiel, 2 CCA, 1 assistant hospitalier</p> <p>Nombre de lits : 30 (+4 lits d'hospitalisation de jour) : 19 postes d'hémodialyse (centre lourd) ; 6 postes de dialyse aigue, échanges plasmatiques/immuno-adsorption, rhéophèrese</p> <p>Nombre de places</p> <p>Plateau technique : hémodialyse, échanges plasmatiques/immuno-adsorption, rhéophèrese</p> <p>Autres : Biopsie rénales, pose de cathéters de dialyse de courte et longue durée</p> |
| <p>19. Missions confiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations variées : chroniques, glomérulonéphrites, greffés, maladies rares, lithiase, etc. • Toutes les techniques d'épuration extra-rénale • Articulation avec le CHRU pour le développement de la transplantation rénale • |
| <p>20. Les compétences à développer</p> <p>Tous les domaines de la néphrologie</p> |
| <p>21. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : astreintes opérationnelles - Au CHU de Tours : une garde sur place (hémodyalise) |
| <p>22. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Protocoles, recherche clinique, production scientifique commune CHRO - CHRU, enseignement aux internes</p> |
| <p>23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Dans le service : salle de petite chirurgie pour biopsies rénales cathéters, équipée d'échographe, scope, etc.</p> |
| <p>24. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Pas de logement au CHRO.</p> <p>Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p> |
| <p>25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Possibles, selon augmentation de l'activité générée, et après accord administratif CHRO</p> |
| <p>26. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins |
| <p>27. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail</p> <p>Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p> |
| <p>28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Cohorte de près de 300 greffés suivis conjointement avec le CHRU. Excellente collaboration entre les deux services de néphrologie, projets communs ; visio-conférences (télé médecine)</p> |